

13 rue de l'école 68127 Ste-Croix-en-Plaine

03.89.22.08.32

ce.0680203B@ac-strasbourg.fr

Circonscription d'Andolsheim

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école du premier trimestre

Vendredi 7 novembre 2025

La séance débute à 18h00.

Présent(e)s : M. Gross Julien (adjoint au maire) , Mme Godde Séverine, Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires Mme Ritter Céline (enseignante des CP section) ; Mme Bon Muriel (enseignante des CE1 section ; Mme Baeumlin Estelle (enseignante partie allemande des CPbil et des CE2bil-CM2bil) ; Mme Glasser Julie (enseignante partie française des CPbil-CM1bil et des CE2bil-CM2bil) ; M. Schelcher Luc, directeur (enseignant des CM1-CM2) ; Mme Demougin Loriane (enseignante des CE2-CM1 le lundi et un jeudi sur 3, jours de décharge de direction) ; Mme Niederberger Laurence (enseignante des CM1 - CM2 ; les délégués des Parents d'Elèves : Mme Weiss Anaïs, Mme Wahl Marilyne, Mme Stoerkler Séverine, Mme Richalet Elodie, Mme Bretz Hélène, Mme Giovane Virgine, Mme Del Medico Emmanuelle, Mme Mergenthaler Muriel, Mme Bertschy Frédérique, M. Hebert David ; Mme Binder Amandine (directrice du périscolaire).

Excusé(e)s : Mme Berger-Saunier Magali, Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription d'Andolsheim (faisant fonction) ; M Ackermann Mario, Maire ; Mme Glotain (enseignante des CE1bil et CM1bil partie allemande) ; les délégués des Parents d'élèves : Mme Basili Cindy, Mme Hoeck Lydia ; les AESH : Mme Weifert Nathalie, Mme Truptil Céline, Mme Lassiette Lucie, Mme Bened Morgane (Service Civique).

1-Présentation des membres du Conseil d'école et de ses attributions:

- Présentation des Délégués des Parents d'élèves élus le 10 octobre 2025 et de l'équipe enseignante.

- Au niveau de l'équipe enseignante : Arrivées de Mme Glotain pour la section bilingue partie allemande et de Mme Demougin qui est nommée pour assurer la décharge de direction.

- Attributions du Conseil d'école :

Le Conseil d'école, sur proposition du directeur d'école, vote le règlement intérieur de l'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, conformément à la réglementation en vigueur. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, il donne tous les avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire. Le Conseil d'école statue sur propositions des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

En fonction de ces éléments, il adopte le projet d'école. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par la réglementation et il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Adoption du Compte-rendu du Conseil d'école du 13 juin 2025 : à l'unanimité moins une voix.

2 - Effectifs et répartition des élèves en ce début d'année scolaire 2025:

- Nombre d'élèves pour chaque niveau :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
25 mono 14 bil	21 mono 6 bil	11 mono 15 bil	24 mono 12 bil	19 mono 8 bil
39	27	26	36	27

Soit 155 élèves (dont 55 bilingues et 100 monolingues)

- Répartition par classes :

CP mono de Mme Ritter : 25 élèves

CP bil & CM1 bil de Mme Glasser (français le lundi et le jeudi) : $14\text{ cp} + 12\text{ cm1} = 26$ élèves

CP bil de Mme Baeumlin (allemand le mardi et le vendredi) 14 élèves

Section CE1bil & CM1bil de Mme Glotain (allemand le mardi et le vendredi) : $6\text{ ce1} + 12\text{ cm1} = 18$ élèves

CE2 bil & CM2 bil de Mmes Glasser et Baeumlin : $15\text{ ce2} + 8\text{ cm2} = 23$ élèves

CE1 mono et section CE1bil de Mme Bon (français le lundi et le jeudi) $21\text{ ce1 mono} + 6\text{ ce1 bil} = 27$ élèves

CE2 & CM1 de M. Schelcher et Mme Demougin : $11\text{ ce2} + 16\text{ cm1} = 27$ élèves

CM1 & CM2 : $8\text{ cm1} + 19\text{ cm2} = 27$ élèves

- Prévision actuelle de l'effectif des CP pour la rentrée 2026 : 32 élèves (17 mono et 15 bil).

- Départ de 27 CM2. Delta : + 5 élèves.

3- Le règlement intérieur

Comme chaque année, quelques modifications ont dû être apportées et donc doivent être soumises au vote du conseil d'école avant distribution sur demande et affichage.

Les modifications à apporter sont uniquement dues aux dates d'inscription des futurs CP : les lundis 9 et 16 mars 2026.

Le règlement intérieur dans son ensemble est adopté à l'unanimité.

4- Projet d'école 2025/2030

L'application "Projet d'école", uniquement réservée aux équipes enseignantes pour sa rédaction, est disponible depuis peu.

En appui sur les éléments de bilan apportés par l'équipe éducative des deux écoles et pour répondre aux problématiques mises en avant, les perspectives suivantes, retenues par l'équipe, pourraient être développées :

a) Le décloisonnement entre classes bilingues et monolingues afin de renforcer la cohésion et bénéficier des compétences de tous les enseignants.

b) Le climat scolaire sera amélioré par l'implication directe des élèves dans l'élaboration et l'application des règles de vie, avec des réunions de délégués (deux représentants ont été élus par classe) et la mise en place d'un système de tutorat.

c) La communication avec les familles pourrait être améliorée par le déploiement progressif d'un ENT. La nouvelle application "Projet d'école" permettra une meilleure compréhension du projet par les parents.

d) Afin d'améliorer les liaisons inter-cycles et inter-degrés, des entrées pédagogiques pourront être préparées en amont des réunions et en lien avec des besoins identifiés au sein de l'équipe d'école.

f) Elaboration de programmations spirales communes à toutes les classes monolingues et bilingues. L'harmonisation des outils de travail des enseignants sera progressive et en lien avec les nouveaux programmes et les difficultés identifiées dans les évaluations.

L'équipe fixera 5 priorités à mener au fur et à mesure des 5 années du projet d'école et se répartira des axes de travail précis autour d'un domaine : le langage à l'école maternelle, la résolution de problème, la lecture à voix haute. Les enseignants peuvent se spécialiser dans un domaine et accompagner leurs pairs. Un ou deux enseignants s'emparent d'un guide, le présentent aux autres afin d'en faire une **proposition d'harmonisation**.

5 - Point "Phare" :

L'école suit le processus de validation du **Dispositif Phare**.

Toutes les classes ont participé à la journée NAH (Non Au Harcèlement) le jeudi 6 novembre 2025.

Les élèves ont :

- créé un bouclier sur lequel ils ont représenté leur force intérieure, leurs alliés, leurs armes contre le harcèlement et leurs valeurs. Pour les cp, le travail a été allégé,
- visionné une vidéo (Comment devenir un chevalier des temps modernes),
- revêtu un habit bleu : couleur symbolique qui exprime l'engagement contre le harcèlement.

Comme l'année passée, entre le 6 et le 14 novembre, une grille d'autoévaluation sur le harcèlement est proposée aux élèves du CE2 au CM2, l'objectif étant de disposer d'un instantané de la situation à l'école. Les données restent au sein de l'école (équipe pédagogique et parents d'élèves). Ces informations pourront éventuellement être transmises aux instances supérieures dans le respect de l'anonymat.

6- Sécurité : PPMS: plan particulier de mise en sûreté en cas de risque majeur, PPMS intrusion :
Mises à jour début octobre.

La mise en œuvre du nouveau « PPMS unifié » s'effectue progressivement. La loi Rihac transfère la responsabilité d'élaboration des PPMS des directeurs d'école aux directions des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) en concertation avec la municipalité et les directions du site.

Risques majeurs à l'école de Ste-Croix-en-Plaine : risques naturels (séisme, inondation, tempête), risques industriels (transport de matières dangereuses) et risque nucléaire (les pastilles d'iode sont disponibles à l'école), dans ces deux derniers cas, il y a confinement.

Mesures : -en cas de séisme : à l'intérieur se mettre sous les meubles, à l'extérieur s'éloigner des bâtiments

-en cas de tempête : à l'intérieur ne pas sortir, à l'extérieur s'éloigner des arbres ; si les délais sont suffisants : évacuation préventive possible.

-en cas de risque industriel ou nucléaire : PPMS

Conduite à tenir en cas de PPMS :

- *Pour les enseignants* : activation de la cellule de crise et des missions assignées à chacun ; mise en sûreté des élèves dans les zones de confinement selon le protocole défini, s'assurer de la présence de tous les élèves de la classe lors du déplacement et vérifier les lieux dont on est responsable ; emporter le registre d'appel de la classe ; rassurer les élèves, arrêter les radiateurs ; se mettre à l'écoute de la radio.

- *Pour les parents* : ne pas chercher les enfants à l'école même si les horaires de l'école sont dépassés ; rester calfeutrés ; écouter la radio.

Le premier exercice incendie s'est déroulé mardi 30 septembre.

Pour se conformer aux nouvelles réalités, une salle de repli a été trouvée : l'église.

Un exercice PPMS intrusion s'est déroulé le lundi 6 octobre 2025.

Il est commun aux trois structures (les deux écoles et le périscolaire). Comme il s'agit du premier, les enfants ont été prévenus.

7- Présentation des différents projets et actions passés, en cours et à venir :

a) Activités sportives :

Période 1 : Cross de l'école. Une très large participation des parents. Merci !

Période 2 : Tennis de table à l'ASSE

Période 3 et 4 : Période 3 : semaines 2 à 7 (en 2026)

- Projet cirque avec un intervenant extérieur pour les classes de cp et ce1 monolingues et bilingues.

Classes	Jours	Créneaux	Nombre de séances prévues
CE1 section (27)	Mardi (cirque)	8h45-9h45	6
CP bil (14)	Mardi (cirque)	9h45-10h45	6
CP mono (25)	Mardi (cirque)	10h45-11h45	6
CM1-CM2 (27) CE2bil-CM2bil (23)	Jeudi (jeux collectifs)	14h00-15h00	6
CPbil-CM1bil (28) CE2-CM1 (27)	Jeudi (jeux collectifs)	15h00-16h00	6

- **Natation Sirénia** (informations données dans la note de rentrée)

Toutes les classes iront à la piscine Sirénia de Vogelgrun. Cette année, les séances seront regroupées sur deux semaines et demie en **mars et avril 2026**. Pour les élèves de **CP bil, CE1, CE1bil et de CM1bil** (séance 9h30-10h10) et ceux des classes de **CP mono et CM1-CM2 mono** (séance de 10h15 à 10h50) : **du mardi 3 mars au jeudi 19 mars inclus**.

Pour les classes de **CE2-CM1 mono et de CE2bil-CM2bil** (séance de 10h15 à 10h50) : **du mardi 24 mars au vendredi 10 avril inclus**.

La réunion d'information pour les parents accompagnateurs se tiendra courant décembre.

Période 5 :

- **Tennis** : Tous les élèves de CM1 et CM2 suivront six séances de tennis au club de Herrlisheim au cours des mois de mai et de juin.

- **Voile** : Les élèves de CE2, CM1, CM2 30/06 (CM1-CM2 et CM1 bil) et 02/07 (CE2bil-CM2bil et CE2-CM1)

b) Activités du premier trimestre et projets

- Correspondants de Merdingen : mardi 3 février 2026 accueil des allemands à Sainte-Croix-en-Plaine à 8h30 et départ à 12h30). Le mardi 28 avril 2026, les classes de ce2/cm1/cm2 bilingues iront à Merdingen.

- Sortie au cinéma dans le cadre du festival « Augenblick » pour les classes bilingues les 3 et 10 novembre 2025 (le transport est pris en charge pour la DARILV). Film : Lucy ist jetzt Gangster.

- Fête de la Saint-Martin : le vendredi 14 novembre, l'APEPA organise le traditionnel défilé des lanternes. Tous les enfants et adultes de l'école y ont été invités. Les classes bilingues, pour l'occasion, ont confectionné leur lanterne en classe.

- St-Nicolas : Goûter offert par la mairie à la salle Schweitzer.

- Père Noël vert Secours Populaire : l'action est reconduite comme chaque année. L'école se charge de récupérer des jouets et des livres. Le périscolaire récolte des denrées pour les restaurants du Cœur.

- Marché de Noël : pour aider au financement des divers projets pédagogiques de cette année, la mairie a mis à disposition gratuitement un chalet pour l'école. Il s'agira pour les parents d'élèves et les enseignants d'organiser la tenue du stand. Il y sera vendu des sachets de petits gâteaux fabriqués par les parents (comme l'an passé), du chocolat et jus de pommes chauds, des agrumes, des marrons chauds.

L'ensachage des petits gâteaux aura lieu le lundi 8 décembre (le matin).

L'APEPA prend en charge l'organisation du marché de Noël.

- Sortie cinéma pour tous les élèves pour Noël le vendredi 19 décembre 2026: les devis sont en cours. Film : Zootopie 2.

- Projet cirque pour les classes de CP et CE1 monolingues et bilingues.

- Semaines à l'Observatoire de la Nature : du 9 au 13 février pour les CE2bil-CM2bil et CM1-CM2, du 8 au 12 juin pour les CE1section et CPbil-CM1bil, du 15 au 19 juin pour les CE2-CM1 et CP mono.

8- Mairie : sécurité, budget et crédits scolaires, socle numérique

Budget et crédits scolaires :

- Bilan investissement :

- Renouvellement de tables et chaises pour une classe.
- Réflexion pour la pose d'un revêtement souple entre le préau et le terrain.

- Bilan budget : 7 855€ restants

- Projets futurs : réfléchir aux besoins des classes. Prendre en compte le renouvellement de certaines applications.

L'équipe remercie la mairie pour les différents investissements qui sont appréciés quotidiennement.

- Point OCCE : environ 6 600 € sur le compte (en octobre)

9- Points soulevés par les parents d'élèves.

Actions APEPA/ Parents d'élèves :

- Organisation du défilé de la Saint-Martin du vendredi 14 novembre 2025 à 17h30.
- Vente de tombolas pour les deux écoles de décembre à janvier. Lot : pots de miel pour la chandeleur.
- Distribution de beignets pour Carnaval.
- Vente de chocolats de Pâques et chasse aux œufs.
- Organisation de la kermesse du samedi 6 juin 2026 :
 - début de matinée avec un spectacle présenté par les classes,
 - ateliers jeux,
 - télé-crochet,
 - repas de midi sur inscriptions : pizzas, tartes flambées
 - boissons,
 - desserts : gâteaux faits par les parents.

Diffusion du compte-rendu du conseil d'école : il sera affiché sur le panneau de l'école, présent sur le site de l'école et à la disposition des Parents d'Elèves sur demande, dans le bureau du directeur.

Dates des prochains conseils d'écoles : 2^{ème} trimestre : **vendredi 13 mars 2026 à 18h** ; 3^{ème} trimestre : **vendredi 12 juin 2025 à 18h.**

Le Directeur clôt la séance à 19h40

Le Directeur : Schelcher Luc

Les Secrétaires : Muriel Bon & Estelle Baeumlin